



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Monsieur le Conseiller d'Etat
Philippe Leuba
Chef du DECS
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Pully, le 28 avril 2014

Notre réf : BD/clb
Tél. direct : 021 557 81 32

**Consultation fédérale :
Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Après avoir examiné attentivement le projet de loi cité en titre, l'UCV relève que le standard minimal imposé aux cantons est contraire au principe du fédéralisme, tout en constatant avec satisfaction que le principe de délégation de compétence aux communes n'est pas remis en cause.

Au vu du caractère politique de ce projet et des avis partagés qu'il pourrait susciter, notre association ne prendra pas position à son sujet.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre considération respectueuse.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

Brigitte Dind

Copie par messagerie:

- Association des Communes Suisses et Union des Villes Suisses